

DELIBERATION

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le mardi 27 novembre, le Conseil de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération dûment convoqué, s'est assemblé à l'espace Côtes d'Armor, stade du Roudourou à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers suivants :

AMELINE DE CADEVILLE Ghislaine - BEGUIN Jean Claude - BERNARD Cinderella - BERNARD Joseph - BOUGET Yannick - BOUILLLOT Lise - BREZELLEC Danielle - BURLLOT Gilbert - CADORET Guy - CLEC'H Vincent - COAIL Christian - COËDIC Jean - CŒUR Dominique - CONNAN Josette - CONNAN Guy - COULAU Philippe - DANNIC Jean Yves - de CHAISEMARTIN Jean Yves - DELTHEIL Anne - DOYEN Virginie - ERAUSO Dominique - GAREL Pierre Marie - GAUTIER Guy - GIUNTINI Jean Pierre - GODFROY Brigitte - GOUAULT Jacky - GUILLOU Claudine - GUILLOU Rémy - HAMON Bernard - HERVE Gérard - JOBIC Cyril - KERHERVE Guy - KERLOGOT Yannick - LACHATER Yves - LE BARS Yvette - LE BARS Yannick - LE COTTON Anne - LE CREFF Jacques - LE GALL Annie - LE GAOUYAT Samuel - LE GOFF Jean Paul - LE GOFF Philippe - LE GOFF Yannick - LE HOUEROU Annie - LE LOUET Jean Paul - LE MASSON Monique - LE MEAUX Vincent - LE MEUR Daniel - LE MOIGNE Jean Paul - LE MOIGNE Yvon - LE SAULNIER Brigitte - LE VAILLANT Gilbert - LOZAC'H Claude - LUTTON Emmanuel - PARISCOAT Dominique - PASQUIET Anne Marie - PRIGENT Marie Yannick - PRIGENT Christian - ROBERT Didier - ROLLAND Paul - SALLIOU Pierre - SALOMON Claude - SCOLAN Marie Thérèse - SIMON Yvon - TONDEREAU Sébastien - VINCENT Patrick - VITEL Jean Claude - Evelyne ZIEGLER.

Conseillers communautaires - pouvoirs :

Marie Jo COCGUEN	pouvoir à Pierre SALLIOU
Isabelle CORRE	pouvoir à Yannick LE GOFF
Aimé DAGORN	pouvoir à Vincent LE MEAUX
Christian HAMON	pouvoir à Dominique ERAUSO
Yvon LE BIANIC	pouvoir à Yannick BOUGET
Hervé LE GALL	pouvoir à Vincent CLEC'H
Françoise POUPON	pouvoir à Annie LE GALL

Conseillers communautaires absents excusés :

Catherine ALLAIN - Yannick DOLO - Yannick ECHEVEST - Guilda GUILLAUMIN - Yannick LARVOR - Gilbert LE GALL - Jean Pierre LE NORMAND - Pascal LEYOUR - Jacques MANGOLD - Jean Paul PRIGENT - Michel RAOULT. Virginie DOYEN arrivée 19h04

Nombre de conseillers en exercice	86 Titulaires – 44 suppléants
Présents	67 jusqu'à 19h04 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : lancement de la procédure d'élaboration
Procurations	7
Votants	75 conseillers

Date d'envoi des convocations : mercredi 21 novembre.

M. Jean Yves DANNIC a été désigné secrétaire de séance.

Objet - Accueil des gens de voyage - Société de courses de Guingamp - conven

Le nouveau schéma départemental d'accueil des familles du voyage qui doit entrer en vigueur au printemps 2019 impose à l'agglomération une aire pour accueillir des grands rassemblements estivaux.

Pour répondre à cette obligation, il est proposé de conventionner avec la société des courses de chevaux de Guingamp pour la mise à disposition de l'hippodrome au profit de l'agglomération en vue d'accueillir les grands rassemblements estivaux des familles du voyage.

Le Président porte à la connaissance du conseil communautaire la convention de mise à disposition de l'hippodrome de Bel Orme entre l'agglomération et la société de courses de chevaux de Guingamp qui définit les modalités suivantes :

- La désignation des terrains et équipements ;
- La durée
- La destination des lieux et agencement,
- Les engagements de la société des courses
- Les conditions d'accès au site des véhicules et des caravanes,
- La jouissance des lieux
- Les conditions financières

Au vu de ces éléments,

Lecture entendue et après avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil communautaire, par 75 voix pour,

- ***approuve la convention de mise à disposition de l'hippodrome de bel Orme entre la société de courses de chevaux de Guingamp et la communauté d'agglomération,***
- ***autorise le Président à signer la convention ainsi que tous les documents annexes,***
- ***fixe au 1^{er} janvier 2019 la date d'entrée en vigueur de la présente convention.***

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX